

L'agriculture

REEL ou simplement dans un compte d'épargne, et les banques qu'il critique et blâme. Pourquoi les particuliers ne pourraient-ils pas faire la même chose pour la Société du crédit agricole, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, le programme d'expansion des petites entreprises et tous ces autres secteurs qui sont durement touchés par la politique des taux d'intérêt du gouvernement? Si le ministre autorisait les Canadiens, à titre particulier, à investir dans un organisme central de prêts tout en étant exemptés de l'impôt lorsqu'ils touchent leur argent, on aurait tout l'argent qu'il faut.

L'an dernier, les entreprises agricoles ont versé environ 1.5 milliard de dollars en intérêts. Ce chiffre passera à 2 millions de dollars d'ici la fin de la présente année, selon les dires mêmes du ministre. Les agriculteurs paient ces montants pour rester en affaires, et rien d'autre. Le ministre et son gouvernement oublient que Revenu Canada taxe ceux qui prêtent cet argent, ce qui fait que vous vous retrouvez avec des taux d'intérêt de 18 et de 20 p. 100, alors qu'ils pourraient être de 9 ou de 10 p. 100. Cela n'est pas nouveau pour le ministre car nous lui avons posé des questions à ce sujet à la Chambre, nous lui avons écrit, nous avons soumis des propositions au ministre des Finances (M. MacEachen) à ce sujet. Il n'y a rien de nouveau là-dedans.

Aujourd'hui, le ministre s'est fait poser une question sur la stabilisation des prix du bétail. Il a répondu que pour obtenir 95 ou 100 p. 100, il devrait en référer au cabinet. Il nous a avoué qu'il avait obtenu de bien piètres résultats ces derniers temps et qu'il y avait de bonnes chances qu'il ne réussisse pas. Il nous a déclaré que le cabinet lui avait demandé de monter le taux du crédit agricole à 16.75 p. 100 au lieu des 14 p. 100 qu'il souhaitait. Il a déclaré qu'il préférerait avoir 90 p. 100 pour la stabilisation des prix du bétail depuis les cinq dernières années parce que c'était la loi et que ses collègues de cabinet, ne pouvaient donc rien y changer.

En Saskatchewan, nous en avons un plan de stabilisation. Je ne sais pas si le ministre est au courant de cela.

M. Whelan: Je le sais.

M. McKnight: Le ministre dit qu'il le sait. J'espère également qu'il en connaît les conséquences. Cela n'aide personne à moins que vous n'ayez le bonheur d'être marchand de bétail d'engrais. Cela n'aide pas les naisseurs. Cela n'aide aucunement l'éleveur qui nourrit son bétail sur ses terres, parce qu'il faut que les animaux du troupeau soient engraisés sur commande en vue de l'abattoir, alors que les animaux d'engrais achetés doivent être engraisés à point sur la ferme. Vous ne pouvez pas les amener au parc d'embouche. Le fonds de stabilisation est très bien établi. Il sera solide à la longue, du point de vue actuariel, et si son déficit devient trop important, les sommes perçues seront augmentées.

● (1640)

C'est comme le fonds de stabilisation des prix du grain de l'Ouest dont le ministre a parlé plus tôt et dont il ne semble que trop fier. A l'entrée en vigueur du programme, les producteurs avaient le loisir de n'y point prendre part et la prime avait été fixée à \$500 par personne. Quelques années plus tard, on imposait le programme aux producteurs et relevait la prime à \$900 par participant. Aujourd'hui, les producteurs demeurent tenus de cotiser à ce fonds et la prime est passée à \$1,100.

Voilà l'historique du fonds et déjà trois années se sont écoulées sans qu'il n'y ait un seul paiement d'effectué.

M. Whelan: C'est là le meilleur investissement qu'un cultivateur puisse faire.

M. McKnight: D'après le ministre, c'est là le meilleur investissement qu'un cultivateur puisse faire. Comment pareil cultivateur peut-il investir dans un programme de stabilisation des prix du grain quand il paie à la banque des intérêts de 20 p. 100, qu'on ne lui a pas établi de contingent pour la vente de son grain et qu'il est acculé à la faillite? Où peut-il prendre l'argent nécessaire à cette fin?

Je reviendrai à l'argument du ministre au sujet des organismes de commercialisation et de la vente à partir d'un point central. Il existe un organisme central de vente du grain. Dans l'une des régions de ma circonscription qui se veut rurale et vit de la céréaliculture, j'ai appris, lors d'un entretien avec un banquier du coin, que le financement aux seules fins d'exploitation d'une propriété agricole, il y a trois ans de cela, coûtait en moyenne \$21,000 aux producteurs détenant un emprunt d'exploitation. Aujourd'hui, ces emprunts coûtent en moyenne \$34,000. Et cela en trois ans; je ne vois donc pas pourquoi le ministre prétend que la vente à partir d'un point central constitue la solution. Nous avons un organisme; là n'est pas l'obstacle. Celui-ci réside plutôt dans le fait qu'il faut déboursier \$100,000 pour une moissonneuse-batteuse et payer 20 p. 100 d'intérêt, ou \$50,000 pour l'achat d'un tracteur.

Le porte-parole du Nouveau parti démocratique a fait part de ses préoccupations—que nous partageons tous d'ailleurs—à propos des mises à pied chez Massey-Ferguson. Le ministre aurait rappelé, s'il s'en était souvenu—il en va de même pour le porte-parole du Nouveau parti démocratique—que ces salariés achètent leurs aliments aux prix les plus avantageux dans tout pays industrialisé. Ces travailleurs bénéficient d'augmentations prévues dans leur convention collective. D'année en année, ils négocient de nouvelles augmentations. Or que s'est-il produit dans le secteur agricole? Si ces travailleurs sont sans emploi, c'est que les cultivateurs n'ont pas été en mesure de se procurer du nouvel outillage agricole. Je reconnais avec le député de Hamilton-Mountain (M. Deans) que le problème est très grave, non pas seulement pour la collectivité agricole, mais bien pour l'ensemble du Canada. Le problème est profondément enraciné en raison de la politique d'argent cher du gouvernement.

En traitant des vœux des cultivateurs, je crois me faire le porte-parole de tous les producteurs en général, quel que soit leur produit. Les cultivateurs souhaiteraient trouver dans le marché leur seule source de revenu. Ils ne tiennent pas à ce que ce soit le ministère de l'Agriculture qui les paie. Et non plus le ministère du Revenu national. Le ministre en convient avec moi.

Nous avons beaucoup entendu parler de Canagrex dont le ministre se félicite. Il existe d'énormes possibilités de ventes de produits alimentaires canadiens—y compris de taxes sur la valeur ajoutée—à presque tous les autres pays du monde. On parle de l'entrée de troupeaux américains. J'ai déjà eu avec le ministre des entretiens analogues au sujet des arrivages de moutons. Le comité permanent de l'agriculture est présentement saisi d'un bill concernant l'importation des viandes. La loi ne vise pas actuellement le mouton, et nous espérons que le ministre acceptera notre suggestion au sujet du mouton et de